

Comment contacter le Point Conseil Budget du CCAS ?

Que vous rencontriez une difficulté ponctuelle ou régulière, le Point Conseil Budget peut vous aider.

N'attendez pas pour nous contacter :

- Par téléphone au 01 60 18 15 70
- En vous rendant directement sur place :
30, avenue des Marguerites
à Pontault-Combault
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h45



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ



SUIVEZ LA VILLE

pontault-combault.fr

Point conseil budget

Dispositif labellisé 



Besoin de conseils ou
d'un accompagnement en cas
de difficultés financières ?

Votre CCAS est un Point Conseil Budget



Pontault-
Combault

Qu'est-ce qu'un point conseil budget ?

Le service social du CCAS bénéficie du label national « Point Conseil Budget », depuis le 12 novembre 2019.

Les Points Conseil Budget sont des structures d'accueil ouvertes à tous (et pas uniquement aux personnes en situation de pauvreté) qui ont pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé à toute personne rencontrant des difficultés budgétaires.

Quels sont les services proposés ?

Les services proposés dans ce cadre sont gratuits et confidentiels :

- Accueil physique et/ou téléphonique de toute personne rencontrant des difficultés financières, même ponctuelles
- Conseils sur la gestion du budget
- Diagnostic de la situation et accompagnement personnalisé dans la mise en place des préconisations
- Médiation avec les créanciers
- Orientation vers les partenaires : services publics...
- Constitution de dossier de surendettement et suivi de la procédure
- Réunions d'information et/ou d'animation collectives

